

**Délibérations du
Comité Syndical**

EPIDROPT

EPIDROPT

Syndicat mixte ouvert

Secrétariat : 23 av de la Bastide - Pôle des services - 1er étage

24500 EYMET

Siège : Mairie 47800 ALLEMANS DU DROPT

Séance du 21 décembre 2023

Délibération n° DE_2023_079

Date de la convocation : 07/12/2023

Membres

en exercice :

17

L'an deux mille vingt-trois et le vingt-et-un décembre l'assemblée régulièrement convoquée, s'est réunie à 9 h 00 à la salle de réunion de la Salle des fêtes - Le Bourg - 47210 - RIVES, sous la présidence de Monsieur Stéphane FARESIN.

Présents : 14

Présents : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL), Christian BONNEAU (SMER E2M), Jean-Claude CASTAGNER (SM DROPT AVAL), Jean-Baptiste CHEMIN (SM DROPT AMONT), Patrick CROUZET (SM DROPT AVAL), Manuel DEZEN (SM DROPT AVAL), Danielle DHELIAS (CD 47), Christian DIEUDONNE (SM DROPT AMONT), Stéphane FARESIN, Eric FELLET (SM DROPT AVAL), Alain GOUYOU (SM DROPT AMONT), Jérôme BETAILLE (CD 24)

Votants : 12

Pour : 12

Contre : 0

Abstentions : 0

Présents non votants : Bruno MONTI (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Bernard PATISSOU (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL)

Représentés :

Excusés : Laurent MERSIE (SUPPLÉANT SM DROPT AVAL), Daniel BARBE (CD 33)

Absents : Laurent BAGILET (SM DROPT AMONT), Christelle GUIONIE (CD 33), Marie-Lise MARSAT (CD 24), Laurent CAPELLE (CD 47),

Secrétaire de séance : Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Objet : Babyski 2024 : demande d'organisation des animations 2024 sur les lacs du Lescourroux, la Ganne et le Brayssou

Le Ski Club Périgord Vert demande l'autorisation d'effectuer des activités Baby ski et bouées tractées :
- du samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2024 de 10 h 30 à 12 h 30 et de 14 h à 18 h sur le lac du Lescourroux,
- du vendredi 7 juin au dimanche 9 juin 2022 sur le lac de la Ganne, ou à défaut le lac du Brayssou si le remplissage de la Ganne ne permet pas l'activité.

Le 7 juin est prévue une journée para bouée réservée aux structures ANDAPEI du Lot et Garonne accueillant des handicapés mentaux en partenariat avec le comité 47 de sport adapté.

Comme par le passé, le babyski sera gratuit pour les enfants de 4 à 10 ans, les tours de bouées et para bouées tarifés.

Le comité syndical, après en avoir délibéré à l'unanimité des membres présents, décide :

- D'accepter la demande d'autorisation du Ski Club Périgord Vert pour l'organisation des activités Baby ski et bouées sur le lac du Lescourroux, du samedi 1^{er} et dimanche 2 juin 2024 et sur le lac de la Ganne, du vendredi 7 juin au dimanche 9 juin 2024 (ou à défaut sur le lac du Brayssou),

- De demander à l'organisateur de mettre en place toutes les mesures nécessaires pour cet évènement (respect réglementaire en vigueur, déclarations, mesures sanitaires, attestation d'assurance....).

Acte rendu exécutoire
après dépôt en Préfecture
le 22 décembre 2023
et publié ou notifié
le 22 décembre 2023

Le secrétaire de séance,
Christian BONNEAU (SM DROPT AVAL)

Le président,
Stéphane FARESIN